



Comité des Landes de Pelote Basque



Stade Maurice Boyau 5, Boulevard des Sports 40100 - DAX
Tel/Fax - 05 58 77 18 54 E-mail : li.ligue@llpb.fr Site Internet : <http://www.llpb.fr>

CALENDRIER

INSTRUMENTS

MUR A GAUCHE - HOMMES - SENIORS - 2016-2017

PALETA PELOTE GOMME PLEINE

BUT

Depuis	Dépasser	1/2 faute	Limite de jeu
14m (Ligne 4)	14m (Ligne 4)	24,5m (Ligne 7)	

PARTIE : 35 Points

REGLEMENT

- 1 **REGLEMENTS COMPETITIONS CONSULTABLES sur INTERNET :** <http://llpb.euskalpilota.fr/>
dans la rubrique « **INFORMATIONS** ---- » **LIGUE** ---- » **02-COMPETITIONS : Règlements GÉNÉRAUX et Informations GÉNÉRALES**
- 2 Tenue réglementaire obligatoire (pantalon et polo blanc, rouge ou aux couleurs de son club)
Attention : le 1^{er} nommé joue en rouge ou aux couleurs de son club,
si les 2 clubs possèdent les mêmes couleurs, le 2^o nommé joue obligatoirement en blanc.
- 3 Lunettes homologuées par FFPB obligatoires pour les avants, les arrières et les joueurs portant des verres correcteurs et ceci dès l'échauffement
- 4 Pelotes **Blanches** Obligatoires pour les
MUR à GAUCHE de Capbreton, Dax, Mont de Marsan, Ondres, Rivière, St Etienne d'Orthe, St Lon les Mines, St Martin de Seignanx
- 5 Munissez vous du code d'entrée pour les
MUR à GAUCHE de Ondres - St Etienne d'Orthe - Rivière

ORGANISATION

CALENDRIER DES RENCONTRES CONSULTABLE sur INTERNET : <http://llpb.euskalpilota.fr/>
dans la rubrique « **CONSULTATIONS** ---- » **RENCONTRES**

RESULTATS

DIRECTIVES CONSULTABLES sur INTERNET : <http://llpb.euskalpilota.fr/>
dans la rubrique « **INFORMATIONS** ---- » **LIGUE**
02-Compétitions : Règlements GÉNÉRAUX et Informations GÉNÉRALES
202-Directives Enregistrements Résultats et élaboration Feuille Résultats

CHAMPIONNAT des LANDES HOMMES (SENIORS)

EQUIPES :	POULES :
12 Equipes Engagées	1 (A) Poule de 6
POULES (A) et (B) de niveau différent	1 (B) Poule de 6

FINALE	
DATE	LIEU
ven 11 nov	A désigner

ORGANISATION

« ENTENTE »,

le 1er nommé reçoit et convoque son adversaire sur l'installation de son choix.

Les équipes premières nommées, n ayant pas d'installation pourront se déplacer chez l'adversaire.

ATTENTION

LES DOLEANCES DE VOS ADVERSAIRES SONT CONSULTABLES SUR LE LOGICIEL COMPETITION DE LA LIGUE RUBRIQUE
CONSULTATIONS -> ENGAGEMENTS et RESPONSABLES

DIRECTIVES FORMULE « ENTENTE »

à savoir : le 1er nommé reçoit et convoque (au plus tard le mercredi précédent la date du week-end programmé sur le calendrier) son adversaire sur l'installation de son choix.

Les parties peuvent être disputées dans la semaine :

Pour les clubs 1° nommé, ne possédant pas de MAG. 36m, si un accord ne peut être trouvé avec son adversaire pour fixer la date et le lieu de la rencontre, celui-ci devra le signifier au Comité pour le lundi 18h, au plus tard, précédant la date du week-end programmé sur le calendrier. Préalablement les 2 équipes se seront entendues pour fixer le jour et l'heure de cette rencontre : (OBLIGATOIREMENT, le SAMEDI (14h à 19h) ou le DIMANCHE(14h à 19h). En fonction des ces éléments, le Comité fixera le LIEU de cette rencontre.

Exemple pour les parties 1° tour, du week-end du 17/18 septembre l'information doit- parvenir au Comité le lundi 12 septembre 18h00 au plus tard.

Ces parties peuvent être jouées depuis la réception du calendrier jusqu'au au dimanche 18 septembre DERNIER DELAI. l' équipe 1° nommée devant IMPERATIVEMENT saisir le Résultat sur internet (logiciel compétition) avant le lundi 19 septembre à 13 h 00

DEBUT COMPETITION : ARBITRAGE

sam 17 sept 2016

Dès le début des parties de poule, (puis jusqu'au 1 / 4 de Finales) : chaque équipe est responsable de l'arbitrage de la partie et désigne une personne pour assurer cette tâche.

Pour des raisons d'assurance, il est préférable que ces personnes soient licenciées à la FFPB et encore mieux si elles sont habilitées : **Arbitre**.

1/2 finale et finale

Elles seront arbitrées par des arbitres désignés par la commission des arbitres du CLPB

RESPONSABLE CALENDRIER :

DAVID BRETHES

10 allée de l'Arriu

40230 - St Geours de Marenne

Email : david.brethes@wanadoo.fr

Tél. : 06 67 54 96 88

QUALIFICATIONS CHAMPIONNAT des LANDES

Les 2 premiers de la poule (A) sont qualifiés pour les 1/2 finales

Les 5° et 6° de la poule (B) descendent en Coupe des Landes pour la saison suivante

	<u>Barrages 1</u>	<u>Barrages 2</u>	<u>1/2 Finales</u>
<u>Programme des phases Finales</u>	R1 : 3° (01) contre 4° (02) R2 : 4° (01) contre 3° (02) R3 : 5° (01) contre 2° (02) R4 : 6° (01) contre 1° (02)	R6 : Vainqueur R2 contre Vainqueur R3 R5 : Vainqueur R1 contre Vainqueur R4	1° Poule (01) contre Vainqueur R6 2° Poule (01) contre Vainqueur R5

	<u>Barrages 1</u>	<u>Barrages 2</u>	<u>1/2 finale</u>	<u>FINALE</u>
<u>Date</u>	Du lundi 17 Octobre au dimanche 23 Octobre	Du lundi 24 Octobre au dimanche 30 Octobre	Sam 05 / Dim 06 Nov.	ven 11 nov
<u>Lieux</u>	En entente	En entente	A désigner	A désigner

QUALIFICATIONS CHAMPIONNAT DE France (début Compétition : 19 NOVEMBRE 2016)

- Les 2 premiers du groupe (A) + les 2 vainqueurs des Barrages 2 qualifiés en Nationale (A)
- Les perdants des Barrages 2 + les 2 meilleurs perdants des Barrages 1 qualifiés en Nationale (B)

